

Lors de notre rencontre en bilatérale avec notre nouveau Directeur, Michel DERRAC, le 26 janvier dernier, plusieurs sujets ont été abordés durant notre heure et demi d'échange :



- L'état du dialogue social dans le 49 et le conflit persistant sur les remboursements de frais de nos élus titulaires.
- Les élections professionnelles à venir
- Les annonces inquiétantes autour de la mission CAP 22
- L'arrivée du Centre de contact dans le paysage de la DDFiP 49.
- La restructuration du service RH de la Direction, avec la création des CSRH et du SIA.
- L'arrivée, en direction d'un pôle « taxe d'aménagement » (TAM/RAP)
- L'Aménagement des Structures et du Réseau (ASR) pour 2019.

Sur ce dernier point, nous avons fait part de l'aspiration des collègues du Maine-et-Loire à un répit bien mérité dans le flot constant des restructurations et fermetures de services que le département subit depuis plus de 5 ans. Nous avons également formulé le même vœu s'agissant des suppressions d'emploi. Nous lui avons rappelé qu'en termes de trésoreries, en particulier, le réseau et les usagers avaient été servis (faisant passer leur nombre de 40 à 20, en moins de 10 ans). Nous lui avons par ailleurs spécifié qu'à peine arrivé dans le département, il n'était sans doute pas en mesure d'en prendre réellement la température. Un état des lieux moins d'un mois et demi après sa prise de poste, nous apparaissant prématuré pour en tirer des enseignements. Le Directeur n'aura sur ce point consenti, finalement, qu'une chose : donner de la visibilité aux agents du département.

DIALOGUE SOCIAL
PARLER ÇA FAIT DU BIEN!



« *Je vous dirai la vérité !* » nous a-t-il dit, ajoutant « *Il faut tenir compte de différents facteurs, en particulier, les réductions d'effectifs qui sont et qui vont être de toute évidence importantes. Il faut qu'on s'arme de toutes nos intelligences pour s'organiser en fonction. Je me refuse à voir des structures de 4 agents* », « *Je sais par construction qu'on ne sera pas d'accord sur tout mais je vous promets de vous donner mes orientations. Il faut dialoguer, expliquer et donner du sens afin que les choses soient claires pour les agents de ce département* ». Et de conclure, « *Quand une orientation est donnée, c'est aussi l'occasion de faire valoir telle ou telle option* ».

Sur ce dernier point, notre Directeur peut compter sur Solidaires Finances Publiques et sur sa vision plus que critique des orientations que prend notre « belle et grande » administration.

D'autant que notre espoir d'un répit aura fait long feu. Les annonces faites, aux organisations syndicales ce mardi 13 février signent bien un nouveau plan de liquidation de la DDFiP 49 !

UN PLAN D'ADAPTATION DU RESEAU QUI CONSACRE BIEN UN VASTE PLAN DE LIQUIDATION !!!



Ces annonces vont dans la droite ligne de ce qui a rapidement été initié après la fusion DGI/CP , en particulier, par notre Directeur de l'époque, Pierre Mathieu. Elles consacrent un recul constant du réseau.

Rappelons qu'à ce stade, il ne s'agit que de propositions émises par le DDFiP. Cette feuille de route sera soumise au visa du DG et/ou du Ministre. Les instances représentatives du personnel (CTL et CHS-CT) seront par ailleurs sollicitées.

Les annonces :

REORGANISATION des SERVICES de DIRECTION (courant de l'été 2018)

- ◆ Mise en place progressive du nouvel organigramme, pour parvenir à la direction « cible » avec un AGFiP secondé par 2 AFIP (et 4 AFIPA) en charge de deux pôles :
 - > Un pôle stratégie – domaine – contrôle fiscal, sur le site Arnauld, chapeauté par Patrice Guerineau (La prise en charge du service RH local, interviendra ensuite).
 - > Un pôle Réseau (Pôle Gestion Publique et Pôle Fiscal), chapeauté par l'actuel AFIP d'un des 2 pôles, sur le site Talot.2 départs d'AFIP sont attendus : Qui ? Isabelle Godard et probablement Jean-Louis Abalain ? Quand ? On ne sait pas...
- ◆ Arrivée du pôle taxe d'aménagement (TAM/RAP) à Talot : à terme, 13 agents regroupés en 2 cellules pilotées par 2 A.
- ◆ Restructuration du service RH local (du fait de la création des CSRH), réduction de l'équipe de 10 à 6 agents (calibrage DG, donc pas de marge de manoeuvre) pour assurer l'essentiel des actes de gestion (promotion, notation, listes d'aptitude, CAPL...), tout ce qui relève de la rémunération étant transféré au CSRH).

Cet été, c'est un véritable jeu de chaises musicales auquel on va assister, entre Talot et Arnaud. Des services et des agents vont bouger alors qu'ils n'ont absolument rien demander ! Les agents du service BIL très sollicités en cette fin d'année 2017, par la fusion des SIP et SIE sur Angers, repartent pour une nouvelle période de casse tête chinois avec de nombreuses opérations à tiroirs. Congés proscrits cet été, dans le même temps, il faudra aussi gérer l'installation de nos futurs collègues au CDC ! Ça va craquer !!!

REORGANISATION du RESEAU

- ◆ Déménagement de la paierie départementale sur le site Arnauld avant le 31/12/2018
- ◆ Déménagement de la trésorerie amendes sans doute vers la cité administrative d'Angers même si la possibilité d'une installation à Arnauld n'est pas exclue.
- ◆ Spécialisation des SIP de Baugé et Segré... en clair, disparition des SIE de Baugé et Segré par transfert de leurs missions respectivement vers Saumur et Angers (Ouest). Une incertitude : opération réalisée à l'horizon de janvier 2019 ou de janvier 2020 selon l'état des effectifs. Rappelons que cette annonce faisait partie du projet d'ASR présenté par Pierre Mathieu en 2014.
- ◆ Fin des trésoreries mixtes : fin du transfert du recouvrement de l'impôt vers les SIP.

- ◆ Regroupement de la gestion hospitalière sur 3 trésoreries en 2019 ou 2020 (en fonction de la réalité du terrain): Angers CHU, Cholet et Saumur.
- ◆ Regroupement de la gestion des maisons de retraite et EHPAD (2020 au plus tard) sur 3 trésorerie : La paierie départementale, Cholet et Saumur.
- ◆ Mise en place d'un CDIF départemental (à Angers) avec des antennes à Saumur et Cholet, et donc discussions sur l'éventuelle reprise de la fusion SIP/CDIF (pour rappel, Saumur, Segré et Baugé ont déjà fusionné pour les particuliers)
- ◆ Service d'appui au réseau : avant la fin 2018, expérimentation du travail à distance pour les postes gestion publique, notamment Helios ; un groupe de travail va être mis en place pour définir la notion de travail à distance, notamment en matière de recouvrement SPL. Cette cellule sera composée essentiellement d'EDR.
- ◆ Dans les 3 ans à venir, le directeur souhaite passer de 21 trésoreries (de proximité), à une douzaine : pour ce faire, il envisage le regroupement de toutes les trésoreries de moins de 5 agents. Actuellement, il n'y a pas de telles trésoreries, mais « grâce » aux transferts de missions et suppressions d'emplois, certaines devraient atteindre, selon une méthode connue et désormais bien huilée, cette taille critique d'ici 3 ans.
La cible : en général, 1 trésorerie par EPCI, 2 trésoreries si EPCI plus important, mais 1 trésorerie pourra aussi gérer 2/3 petits EPCI.
- ◆ Pas de modification à l'heure actuelle pour les SIP avec cet ASR, mais avec le Prélèvement à la Source et la suppression de la Taxe d'Habitation d'ici 3 ans, le directeur est moins catégorique sur une projection à 5 ans.



En même temps, tout ce qui pouvait être envisagé et fait l'a été ! On voit mal comment on pourrait faire pire !!!

LA CREATION DU CENTRE DE CONTACT au 1er septembre 2018 :

Ce qu'on sait déjà :

- ◆ Mise en place au 1^{er} septembre 2018, au RDC de l'ESI d'Angers (aile droite)
- ◆ Les travaux seront réalisés au 2^{ème} trimestre
Les équipements : bureaux, micro, casques... dès le 1^{er} juillet ce qui, permettra l'arrivée dès mi-juillet des premières affectations au sein de cette nouvelle structure.
- ◆ Le calibrage : 46-47 agents (B et C), 2 ou 3 A, un AFIPA ou un IP (plus probablement)
- ◆ Travail en plateaux de 12 et marguerite de 4 agents
- ◆ Il sera spécialisé PAS. Pour notre Directeur à travers le PAS, on peut répondre à tout

Ce que nous pouvons rajouter, c'est qu'il sera spécialisé PAS comme tous les CDC cette année, ceux qui existent déjà basculant en mode PAS dès avril. Cette structure, outre qu'elle sera majoritairement pourvue par des agents stagiaires ou sortis d'école, absorbera l'essentiel des ALD du département.

Ce qu'on ne sait pas encore :

- ◆ Le périmètre géographique du CDC, même s'il est très probable qu'il couvre le département et 2 ou 3 autres départements, en vitesse de croisière et après avoir assuré sa mission PAS.

- ◆ L'incidence sur les charges d'accueil des SIP, des trésoreries mixtes et des secteurs fonciers du CDIF. Même si sans être grand clerc on peut affirmer que cette incidence sera nulle durant la mission PAS

Notre analyse :

les annonces faites sont évidemment de nature à préparer les esprits. Elles ont vocation à « calmer » les craintes et sans doute les velléités de résistance en donnant une prétendue visibilité aux agents, mais en réalité ne préfigurent à ce stade que les souhaits d'un DDFiP qui entend se montrer bon élève dans l'exécution d'une commande politique qu'il devance.

Il est évident, pour ce qui nous concerne que notre DDFiP devra se donner les moyens de ses ambitions. Toutes ces réorganisations et restructurations devront s'accompagner de moyens financiers (ceux du CHS-CT n'y pourvoient pas, parce qu'ils n'ont pas cette vocation).



Reste que la visibilité sur ces restructurations est de fait limitée ; nous ne sommes pas à l'abri d'en voir émerger d'autres (jusqu'au dernier trimestre 2017, personne n'aurait misé sur l'arrivée d'un CDC en septembre 2018) et ne pouvons dire avec certitude aujourd'hui, si toutes seront bien mises en œuvre et si elles le seront selon le calendrier annoncé (rappelons que dès 2014, on nous annonçait la fermeture imminente des SIE de Baugé et Segré).

De fait, à ce stade, notre réaction collective, accompagnée du soutien des élus est de nature à faire reculer un certain nombre de ces projets soumis quoiqu'il en soit à la validation du Ministre et/ou du DG.

Solidaires Finances Publiques considère que rien n'est joué d'avance et invite les collègues, et pas seulement ceux immédiatement concernés par ces propositions, à réagir opportunément au recul sans précédent que constitue ce plan d'adaptation des structures et du réseau.

Ne laissons pas sacrifier notre outil de travail et le service public qui en découle sur l'autel d'une pseudo rigueur qu'il conviendrait d'appliquer à certains (les fonctionnaires) et pas à d'autres (les bénéficiaires directs des 40 à 50 milliards de crédits d'impôt du pacte de responsabilité qui n'ont créé ni emplois, ni relance).

La DGFIP et ses agents sont des acteurs essentiels de la cohésion sociale, ils sont socialement utiles et économiquement rentables, contrairement à ce que les idées reçues sur le sujet véhiculent.

Solidaire Finances Publiques n'aura de cesse de le rappeler et de mettre en œuvre tous les moyens d'action permettant d'exporter cet attachement au service public auquel les agents des finances publiques sont viscéralement attachés.

L'appel à la grève dans la Fonction Publique, lancé le 22 mars prochain sera une manière, parmi d'autres, d'y répondre !